

Samedi 6 juin « Maintenon / Chartres »

Château de Maintenon: Le château de Maintenon, d'origine médiévale, remanié au XVII^e siècle, fut la propriété de Françoise d'Aubigné, veuve du poète Scarron, future marquise de Maintenon, avant de devenir l'épouse secrète de Louis XIV.

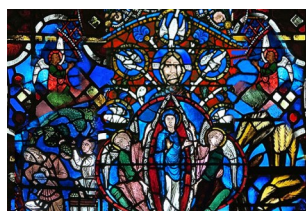


Cathédrale de Chartres: Inscrite par l'UNESCO au Patrimoine Mondial, la Cathédrale Notre-Dame (XIIe – XIIIe siècles) est l'un des monuments les plus prestigieux de notre patrimoine par son architecture, sa statuaire et ses 2600 m² de verrières conservées.



Centre International du Vitrail: Découvrez les secrets de l'art du vitrail par des démonstrations au cours desquelles sont expliqués la technique, les outils et les gestes du métier.

Chartres en Lumières: Promenade en petit train, composée de 29 sites aux scénographies lumineuses originales.



Programme: Départ à 7h15 précises, rendez-vous « au Gros Buisson ».

- : 9h45, arrivée au château de Maintenon, après avoir dégusté boissons chaudes et petits gâteaux.
- : 10h00 à 11h30, visite guidée du château de Maintenon.
- : 11h45, transfert en car de Maintenon au centre-ville de Chartres.
- : 12h30, déjeuner dans un restaurant du centre-ville.
- : 15h00 à 16h30, visite guidée de la Cathédrale.
- : 17h00 à 18h00, visite guidée du Centre International du Vitrail.
- : 18h00, quartier libre.
- : 20h00, dîner dans un restaurant du centre-ville.
- : 22h15 à 23h30, Cathédrale en Lumières, et « Chartres en Lumières » en petit train.
- : 23h30, départ de Chartres pour une arrivée à Vigneux prévue à 01h00.

oui



non



non



non



Pour cette sortie, vos correspondants sont: Nicole 06.81.71.73.52 et Dan 06.78.54.78.78



Samedi 6 juin « Maintenon / Chartres »

Nom, Prénom:.....

Maximum: 50 personnes

Autre(s) participant(s):.....

Adulte(s) adhérent(s): **70 € X**.....

Paiement: En 2 chèques de 35 € remis avec le bulletin d'inscription, le premier sera encaissé en avril, le second en juin.

A renvoyer à: AAEMAP, 76 rue des hortensias, 91270 Vigneux-sur-Seine.

L'inscription est entérinée, en l'absence d'appel personnalisé de l'AAEMAP.